



BILAN DU PLAN CLIMAT 2007 - 2012



INTRODUCTION

1

BILAN DU TERRITOIRE PARISIEN

2

- ▲ LOGEMENTS 6
- ▲ TERTIAIRE 8
- ▲ DÉPLACEMENTS DES PERSONNES 10
- ▲ TRANSPORT DES MARCHANDISES 12
- ▲ CONSOMMATION ET DÉCHETS 14

BILAN DE L'ADMINISTRATION

16

- ▲ ÉQUIPEMENTS PUBLICS 20
- ▲ ÉCLAIRAGE PUBLIC 22
- ▲ TRANSPORTS 24
- ▲ CONSOMMATION ET DÉCHETS 26

ET DEMAIN...

28

Pour lutter contre le dérèglement climatique, la Ville de Paris s'est très tôt engagée à réduire l'empreinte carbone de son territoire. C'est l'enjeu du **Plan Climat** lancé en 2007 qui vise à réduire de 75% les émissions de gaz à effet de serre de Paris en 2050.

Adopté en 2007 par le Conseil de Paris, le Plan Climat est **précurseur** : Paris est l'une des premières collectivités locales à se doter d'un tel plan d'action, dont les objectifs sont plus **ambitieux** que ceux fixés par l'Union Européenne.

Ses objectifs pour 2020 sont les suivants :

- ▲ **Réduire les émissions de gaz à effet de serre de 25% par rapport à 2004;**
- ▲ **Diminuer la consommation énergétique de 25% par rapport à 2004;**
- ▲ **Utiliser 25% d'énergies renouvelables.**

Le Plan Climat de 2007 comprend deux volets : le volet **Territoire** concerne les bâtiments, les déplacements et les activités de Paris; le volet **Administration** concerne les activités de l'Administration parisienne. Cette structure reflète la volonté de la Ville de Paris de jouer un rôle à la fois exemplaire et incitateur pour l'ensemble des activités implantées sur son territoire.

Les engagements relatifs aux activités municipales sont les suivants :

- ▲ **Réduire les émissions de gaz à effet de serre de 30% par rapport à 2004;**
- ▲ **Diminuer la consommation énergétique de 30% par rapport à 2004;**
- ▲ **Utiliser 30% d'énergies renouvelables.**

Le présent document dresse le bilan des actions menées depuis l'adoption du Plan Climat, du point de vue des émissions de gaz à effet de serre et de la consommation d'énergie, en mettant en perspective les enjeux économiques et sociaux des mesures adoptées.

UN ENGAGEMENT INTERNATIONAL



Signature du **Pacte de Mexico** visant à réduire l'impact environnemental des villes.



Signature de la **Convention des Maires**, principal mouvement européen d'engagement volontaire pour l'amélioration de l'efficacité énergétique.



Participation au programme **Clinton Climate Initiative** regroupant quarante grandes villes engagées pour la lutte contre le changement climatique.



BILAN DU TERRITOIRE PARISIEN





QUELQUES CHIFFRES CLÉS

- ▲ **+ 100 000** Parisiens depuis 2001
- ▲ **+ 1,2 million** de m² de bureaux en 10 ans
- ▲ **+ 60 000** logements sociaux en 10 ans
- ▲ Hausse des prix du gaz : **+ 55%** depuis 2004
- ▲ Hausse des prix de l'électricité : **+ 20%** depuis 2004
- ▲ Équipements publics : **+ 200** depuis 2004

OBJECTIFS

Le Plan Climat de 2007 fixe les objectifs suivants pour le Territoire parisien par rapport à l'année 2004 :

RÉDUIRE DE 25% LES ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE

Objectif 2020 : au maximum 18,4 millions de tonnes eqCO₂¹ d'émissions.

Sont incluses dans ce périmètre les émissions liées à la construction et à l'exploitation des **bâtiments**, les émissions induites par le **transport** des marchandises consommées à Paris depuis leur point d'extraction le plus lointain, les émissions liées au transport des Parisiens, y compris en avion, les émissions induites par la **nourriture** qu'ils consomment, et les émissions liées à la **production des matériaux** identifiés lors de leur fin de vie (papier, verre, métaux, plastique).

RÉDUIRE DE 25% LA CONSOMMATION ÉNERGÉTIQUE

Objectif 2020 : au maximum 24 200 GWh² d'énergie consommée.

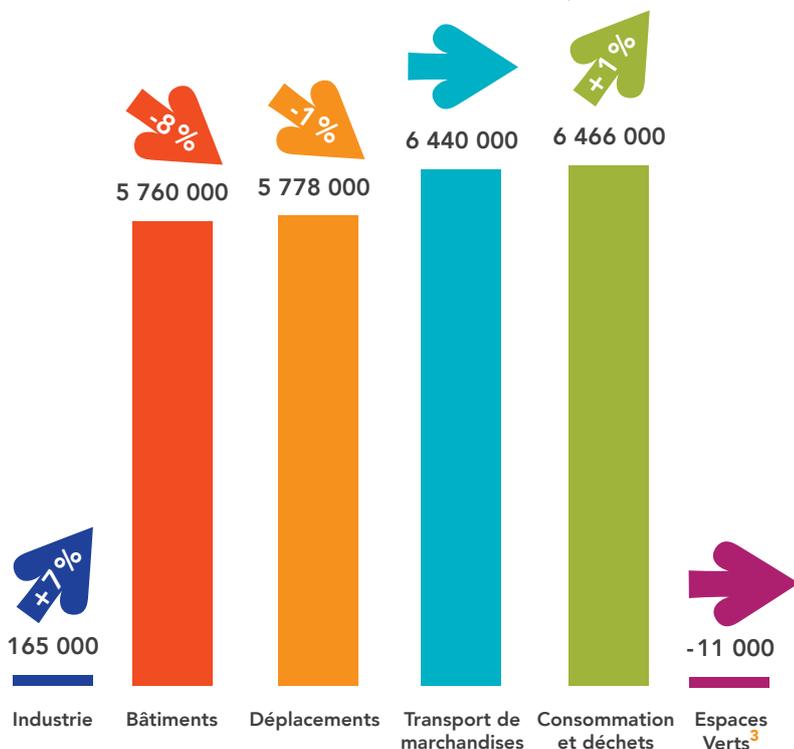
UTILISER 25% D'ÉNERGIES RENOUVELABLES

Objectif 2020 : au minimum 6 000 GWh d'énergies renouvelables utilisées dans la consommation d'énergie.

RÉSULTATS

Les chiffres du volet Territoire sont issus du Bilan Carbone de 2009 (disponible sur www.paris.fr), mis à jour par la Ville tous les 5 ans.

ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE (en millions de tonnes eqCO₂)



Les émissions de gaz à effet de serre du Territoire parisien sont de **24,6 millions de tonnes eqCO₂** en 2009, soit une **baisse de 2%** par rapport à 2004. Cette évolution s'explique principalement par la diminution de la consommation énergétique des bâtiments et par celle du trafic automobile. Ces premiers résultats encourageants montrent que la transition énergétique du Territoire parisien est d'ores et déjà engagée. Les politiques volontaristes menées par la Ville de Paris dans le cadre du Plan Climat adopté fin 2007 permettront d'accélérer la nécessaire transition énergétique de Paris.

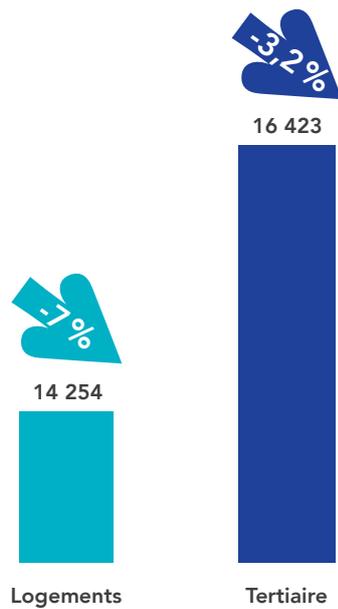
¹ Tonnes équivalent CO₂. Cette unité permet d'évaluer globalement l'effet de serre engendré par différentes sortes de gaz (CO₂, CH₄, N₂O, PFC, HFC, SF₆...).

² 1 tonne eqCO₂ représente la consommation de chauffage au gaz annuelle d'un 3 pièces à Paris.

³ Le Gigawatt-heure est une unité de mesure d'énergie correspondant à l'énergie consommée par un appareil de 1 000 millions de watts (1 GW) de puissance pendant une durée d'une heure.

⁴ Il s'agit du puits de carbone représenté par les deux bois de Vincennes et de Boulogne.

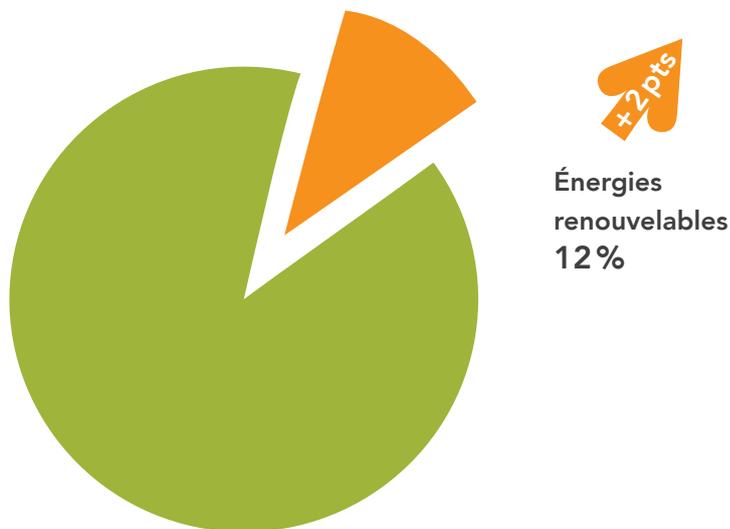
CONSOMMATION ÉNERGÉTIQUE (en GWh)



La consommation énergétique du Territoire parisien est de **30 677 GWh en 2009**, ce qui représente 15% de la consommation régionale et 2,5% de la consommation nationale.

On constate une **baisse de 4,8%** par rapport à 2004, alors que les besoins à satisfaire - logement, confort, loisirs, tourisme - sont en forte croissance. L'augmentation du prix des énergies, de même que les actions publiques en faveur de la rénovation énergétique des bâtiments, ont contribué à déclencher des investissements, à moduler la consommation et à inciter les Parisiens à adopter des « éco-gestes ».

ÉNERGIES RENOUVELABLES



La part des énergies renouvelables utilisées en 2009 dans la consommation d'énergie du Territoire parisien est de **12%**. On constate une **hausse de 2 points** par rapport à 2004, en partie liée aux premières actions mises en place par la Ville de Paris dans le cadre du Plan Climat.

►► Le bilan encourageant du Territoire parisien met en évidence deux principales tendances :

- ▲ L'effort de la Ville de Paris en matière de rénovation du bâti existant, tant sur le parc social que sur les copropriétés privées, se traduit par une baisse de 28 000 tonnes eqCO₂/an d'émissions de gaz à effet de serre.
- ▲ La politique de déplacement de la Ville de Paris qui vise à réduire progressivement la place de l'automobile au profit des transports en commun et des modes actifs (marche, vélo...), se traduit par une baisse de 30 000 tonnes eqCO₂ d'émissions de gaz à effet de serre.



LOGEMENTS

OBJECTIFS DU PLAN CLIMAT

- ▲ Réduire de **25%** les émissions de gaz à effets de serre des logements parisiens, pour atteindre une production maximale de **2,1 millions de tonnes eqCO₂**. Cet objectif est porté à **30%** pour le parc social parisien.
- ▲ Réduire de **25%** la consommation énergétique des logements, pour qu'elle ne dépasse pas **11 500 GWh** en 2020.

ENJEUX

- ▲ Réduire l'impact environnemental des logements neufs et en rénovation.
- ▲ Créer des emplois locaux dans le secteur du bâtiment.
- ▲ Réduire la facture énergétique des Parisiens.

ACTIONS ENGAGÉES

RENDRE LES LOGEMENTS SOCIAUX CONFORMES AUX EXIGENCES DU PLAN CLIMAT

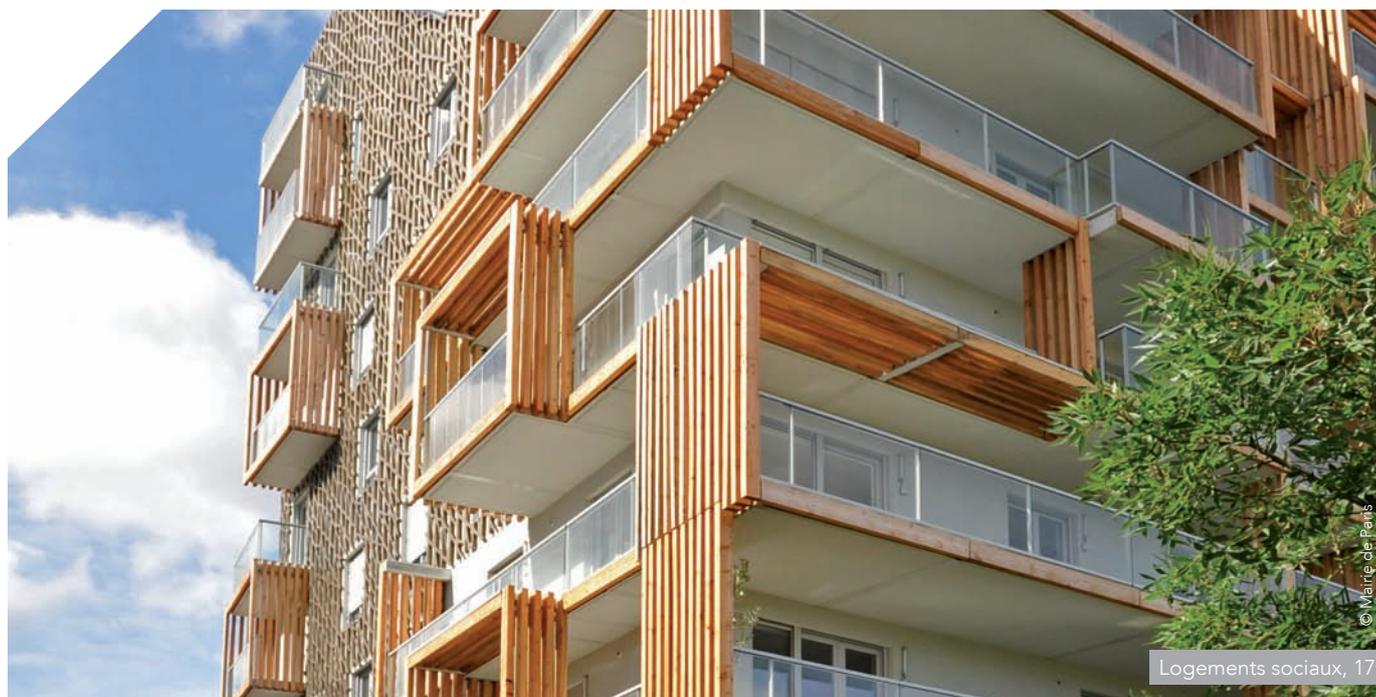
- ▲ Réalisation de diagnostics énergétiques.
- ▲ Construction de **15 000 logements sociaux à haute performance énergétique** entre 2008 et 2011.
- ▲ Rénovation de **15 000 logements sociaux** entre 2008 et 2011.

CONSTRUIRE ET ACCOMPAGNER LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DES LOGEMENTS

- ▲ **12 000 logements** alimentés en chaleur renouvelable par un **puits de géothermie** à Paris Nord-Est.
- ▲ Création de **l'Agence Parisienne du Climat** pour sensibiliser et accompagner les Parisiens dans leurs projets de rénovation.
- ▲ Mise en place en 2008 du dispositif « Copropriétés : Objectif Climat » : subvention de **diagnostics énergétiques** dans **127 copropriétés**, réalisation de **travaux** dans **28 copropriétés**, concernant **2 800 logements**.
- ▲ Mise en place d'une Opération Programmée d'Amélioration Thermique des Bâtiments (OPATB) dans le 13^e arrondissement : **13 copropriétés en cours de rénovation**.
- ▲ Signature d'une Convention avec les acteurs de la construction pour impliquer les professionnels dans la mise en œuvre des engagements du Plan Climat.
- ▲ Signature en 2011 du **Contrat Local d'Engagement** qui fournit une aide financière pour la rénovation thermique des logements.

LUTTER CONTRE LA PRÉCARITÉ ÉNERGÉTIQUE

- ▲ Extension du Fonds de Solidarité Logement Énergie qui prévient et règle les factures d'énergie impayées : **16 000 foyers bénéficiaires**.
- ▲ Mise en place de l'aide Paris Énergie Famille, gérée par le Centre d'Action Sociale de la Ville de Paris, qui permet d'aider au paiement des factures.
- ▲ Création d'une campagne de sensibilisation aux économies d'eau par Paris Habitat : **15 000 kits économiseurs d'eau** distribués, entraînant **une économie de 100 € par an** pour les locataires.



RÉSULTATS

BAISSE DE 10% des émissions de gaz à effet de serre entre 2004 et 2009.

2,7 millions de tonnes eqCO₂ émises en 2009

Ces résultats positifs s'expliquent par la baisse des consommations énergétiques évoquée ci-dessous et par un abandon progressif du fioul au profit de sources d'énergie moins carbonées (gaz naturel, chauffage urbain et électricité).

BAISSE DE 7% de la consommation d'énergie entre 2004 et 2009.

14 254 GWh consommés en 2009

Les mesures incitatives de la Ville de Paris ont produit leurs premiers effets ce qui, combiné à la hausse importante du prix de l'énergie, a conduit les Parisiens à rénover progressivement leur logement et à réduire leur consommation, notamment de chauffage.

▶▶ Les mesures incitatives mises en place par la Ville de Paris ont permis d'accélérer la rénovation énergétique des logements parisiens, avec une action prioritaire sur le parc des logements sociaux. Face à la hausse croissante du prix de l'énergie, la Ville de Paris a engagé une politique de lutte contre la précarité énergétique qui va dans le sens du droit d'accès à l'énergie pour tous.



Immeuble de bureaux BBC, 19^e

TERTIAIRE

OBJECTIFS DU PLAN CLIMAT

- ▲ Réduire de **25%** les émissions de gaz à effets de serre des bâtiments tertiaires, pour atteindre une production maximale de **2,2 millions de tonnes eqCO₂** en 2020.
- ▲ Réduire de **25%** la facture énergétique des bâtiments tertiaires, pour qu'elle ne dépasse pas **12 700 GWh** en 2020.

ENJEUX

- ▲ Réduire l'impact environnemental des bâtiments tertiaires grâce à des aménagements exemplaires.
- ▲ Créer des emplois locaux.
- ▲ Permettre aux entreprises de réaliser des économies sur leur facture énergétique.
- ▲ Inciter à l'innovation et à l'engagement responsable.

ACTIONS ENGAGÉES

AIDER LES ENTREPRISES À MAÎTRISER LEUR EMPREINTE ÉCOLOGIQUE

- ▲ Création de **15 Zones d'Aménagement Concerté (ZAC)** anticipant la réglementation thermique 2012 et le label Bâtiment Basse Consommation (BBC).
- ▲ Création d'un guide pratique de **l'engagement éco-responsable** des entreprises.
- ▲ Ouverture en 2011 de l'incubateur **Paris Région Innovation Nord Express** (18^e arrondissement) accueillant des start-ups éco-innovantes et des entreprises de l'économie sociale et solidaire : **Bâtiment Basse Consommation (BBC) de 8 300 m² accueillant 74 PME innovantes.**
- ▲ Mise en place du programme de recherche « **Paris 2030** » finançant des projets portant sur l'évolution métropolitaine à l'horizon 2030.

FAVORISER LE DÉVELOPPEMENT DE FILIÈRES ÉCO-INNOVANTES

- ▲ **Soutien de 50 PME innovantes spécialisées dans l'économie verte par an** : financement de projets de recherche et développement, lancement de nouveaux produits et services, création d'emplois.
- ▲ **Création du Fonds « Paris Innovation Amorçage » et de la garantie « Paris Finance Plus »** pour aider les jeunes entreprises innovantes.
- ▲ Subventions en matière d'éco-construction et d'énergies renouvelables : **appel à projet « Efficacité énergétique du bâtiment »** conduit par Paris Région Innovation Lab' avec l'appui de l'Agence Parisienne du Climat.
- ▲ Collaboration avec des réseaux professionnels éco-innovants : **association de PME Durapole, pôle de compétitivité dédié aux éco-technologies Advancity.**

CRÉER UNE OFFRE DE TOURISME ÉCO-RESPONSABLE

- ▲ Valorisation des établissements parisiens éco-labellisés par l'Office du Tourisme et des Congrès de Paris (OTCP).
- ▲ Création de la « **Charte pour un hébergement durable à Paris** ».



RÉSULTATS

BAISSE DE 7% des émissions de gaz à effet de serre entre 2004 et 2009.

2,8 millions de tonnes eqCO₂ émises en 2009

BAISSE DE 3% de la consommation d'énergie entre 2004 et 2009.

16 423 GWh consommés en 2009

Ces résultats reflètent la diminution de la consommation de chauffage, liée à la hausse du prix de l'énergie. Ils s'expliquent également par l'utilisation de matériaux de qualité supérieure lors des opérations de rénovation du bâti sous l'influence de la réglementation thermique, et par la généralisation du double vitrage dans les commerces.

Énergies renouvelables

Création d'un puits de géothermie à Paris Nord-Est d'une puissance de 8 MW

Installation de 20 000 m² de panneaux solaires

Dans les Zones d'Aménagement Concerté, les dispositifs de production d'énergies renouvelables vont contribuer à atteindre l'objectif de **25 %** d'énergies renouvelables utilisées en 2020.

► Le tertiaire représente un enjeu important pour atteindre les objectifs du Plan Climat. Les actions d'accompagnement de la Ville de Paris placent les acteurs économiques parisiens sur la bonne trajectoire pour atteindre les objectifs fixés par le Plan Climat. Le développement d'une offre touristique durable est un atout pour le rayonnement de Paris.



DÉPLACEMENTS DES PERSONNES

OBJECTIFS DU PLAN CLIMAT

- ▲ Réduire de **60%** les émissions de gaz à effet de serre liées à la circulation des véhicules particuliers dans Paris intra-muros, pour atteindre un niveau maximal d'émissions de **0,5 million de tonnes eqCO₂**.

ENJEUX

- ▲ Réduire l'impact environnemental lié au déplacement des personnes.
- ▲ Diminuer le bruit.
- ▲ Diminuer la pollution atmosphérique.
- ▲ Améliorer la circulation des piétons.

ACTIONS ENGAGÉES

INCITER À L'UTILISATION DES TRANSPORTS EN COMMUN

- ▲ Création de voies réservées aux bus.
- ▲ Incitation à la mise en place d'un Plan de Déplacement d'Entreprises favorisant l'usage de modes de transports alternatifs à la voiture individuelle.

AMÉLIORER LA QUALITÉ DE SERVICE DES TRANSPORTS EN COMMUN

- ▲ Soutien du Syndicat des Transports d'Ile-de-France (STIF) : **+83% de budget alloué depuis 2005**.
- ▲ Construction de nouvelles lignes de tramway : **22,4 km de tramway T3**.
- ▲ Prolongation de 3 lignes de métro : **lignes 8, 12 et 14**.

FAVORISER LES MODES DE TRANSPORTS DOUX

- ▲ Amélioration des conditions de circulation des piétons grâce à l'aménagement des rues.
- ▲ Réduction des stationnements automobiles en surface au profit des places pour deux-roues.
- ▲ Création de pistes cyclables : **+300 km en 5 ans. +98% de vélos de 2000 à 2010**.
- ▲ Développement d'une offre de transports alternatifs à la voiture individuelle et aux transports en commun : **Vélib', Autolib', bus électriques de quartier (Traverses), navettes fluviales. 210 000 abonnés Vélib', 46 communes adhérentes à Autolib', 4^{ème} ligne de bus de quartier créée**.



RÉSULTATS

BAISSE DE 7% des émissions de gaz à effet de serre du trafic intra-muros parisien depuis 2004.

5,8 millions de tonnes eqCO₂ émises en 2009

L'évolution des émissions de gaz à effet de serre reflète la baisse de 25% de la circulation automobile intra-muros liée aux mesures mises en œuvre par la Ville de Paris depuis 2001.

BAISSE DE 32% de la pollution de proximité entre 2001 et 2007 (actualisation du chiffre en cours par Airparif).

BAISSE DE 23% de la consommation d'énergie de 2001 à 2009.

► La politique de déplacements volontariste mise en place par la Ville de Paris depuis 2001 a permis de réduire de façon conséquente la circulation automobile intra-muros. La hausse du prix du carburant accentue l'impact des mesures mises en œuvre.



Livraison propre intra-urbaine

TRANSPORT DES MARCHANDISES

OBJECTIFS DU PLAN CLIMAT

- ▲ Réduire de **25%** les émissions de gaz à effet de serre liées à la circulation des marchandises dans Paris intra-muros, pour atteindre un niveau maximal d'émissions de **2,2 millions de tonnes eqCO₂**.

ENJEUX

- ▲ Réduire l'impact environnemental lié au transport de marchandises.
- ▲ Améliorer l'approvisionnement de Paris.
- ▲ Diminuer le bruit.
- ▲ Diminuer la pollution atmosphérique.

ACTIONS ENGAGÉES

FAVORISER LES VÉHICULES PEU ÉMISSIFS

- ▲ Création de tarifs de stationnement privilégiés pour les véhicules de petite taille ou électriques.
- ▲ Mise en place de plages horaires de livraison élargies pour les véhicules utilitaires répondant à certaines normes environnementales.

DÉVELOPPER LA LOGISTIQUE URBAINE

- ▲ Signature de la **Charte de bonnes pratiques des transports et des livraisons de marchandises** en 2006.
- ▲ Approvisionnement par voie ferrée de **60 magasins Monoprix**.
- ▲ Approvisionnement par voie fluviale de **80 magasins Franprix**.
- ▲ Création de **5 espaces logistiques urbains** : Saint-Germain-L'Auxerrois, Concorde, Porte d'Orléans, Saint-Germain-Des-Prés, Pyramides.





RÉSULTATS

STABILITÉ des émissions de gaz à effet de serre liées au transport de marchandises de 2004 à 2009.

6,4 millions de tonnes eqCO₂ émises en 2009

Les émissions liées au fret fluvial connaissent une hausse de 26% liée à l'augmentation du nombre de marchandises transportées, tandis que les émissions du fret aérien et routier n'évoluent pas. Les émissions liées au fret ferroviaire connaissent une baisse de 23%, liée à une forte baisse d'activité.

HAUSSE DE 6% de la consommation d'énergie de 2001 à 2009.

3 200 GWh consommés en 2009

►► Les actions et partenariats engagés par la Ville de Paris avec les acteurs de la logistique ont permis de stabiliser les émissions de gaz à effet de serre liées au transport des marchandises.



CONSOMMATION ET DÉCHETS

OBJECTIFS DU PLAN CLIMAT

- ▲ Réduire de **15%** la production des déchets ménagers et assimilés entre 2005 et 2020, soit une réduction de **84 kg par habitant** en 16 ans. Cet objectif se répartit de la manière suivante:
 - Moins **30 000 tonnes** via la consommation des ménages ;
 - Moins **8 000 tonnes** via le réemploi et la réparation des déchets ;
 - Moins **10 000 tonnes** via la responsabilité du producteur.

ENJEUX

- ▲ Réduire l'impact environnemental lié à la consommation et aux déchets.
- ▲ Responsabiliser les consommateurs parisiens.

ACTIONS ENGAGÉES

METTRE EN PLACE UN PLAN DE PRÉVENTION DES DÉCHETS 2006-2010

Il comporte **52 actions** relatives aux cinq axes suivants :

- ▲ Changement des comportements de consommation et de tri des Parisiens.
- ▲ Renforcement de la culture et de l'économie du réemploi.
- ▲ Incitation des professionnels à diminuer leur production de déchets.
- ▲ Renforcement des performances de la collecte sélective.
- ▲ Politique d'achats responsables.

SUPPRIMER LES DÉCHETS LES PLUS POLLUANTS

- ▲ Charte d'engagement partagée par les commerçants et les distributeurs pour la suppression des sacs de caisse en 2006.
- ▲ Réduction des emballages : **-5% de déchets collectés à Paris.**

OPTIMISER LE TRI DES DÉCHETS

- ▲ Mise en place de campagnes de sensibilisation.
- ▲ Création de sites de compostage domestique : **80 composts collectifs créés en pied d'immeuble.**
- ▲ **Création du premier centre de tri intra-muros dans le 15^e arrondissement.**

VALORISER LES DÉCHETS

- ▲ **89% des déchets parisiens valorisés.**
- ▲ Création de déchetteries-ressourceries favorisant la réutilisation de certains matériaux : **7 déchetteries-ressourceries existent aujourd'hui à Paris.**



OPTIMISER LA GESTION DE L'EAU

- ▲ Campagnes de sensibilisation et de promotion de **l'eau du robinet** en partenariat avec Eau de Paris.
- ▲ Signature de la **Charte de gestion de l'eau** entre Eau de Paris, Paris Habitat et la Ville de Paris.

RÉSULTATS

HAUSSE DE 1% des émissions de gaz à effet de serre liées à la consommation entre 2004 et 2009.

6,5 millions de tonnes eqCO₂ émises en 2009
+ 100 000 Parisiens depuis 2001

BAISSE DE 7% des émissions de gaz à effet de serre liées aux déchets entre 2004 et 2009, en raison de l'optimisation du traitement des déchets et de la réduction des tonnages collectés.

BAISSE DE 35 kg PAR HABITANT ET PAR AN de la production de déchets entre 2006 et 2010, dépassant l'objectif initial de 23 kg par habitant.

▶ Les actions engagées par la Ville de Paris dans le cadre du plan de prévention des déchets ont permis d'atteindre les objectifs fixés par le Plan Climat. En 5 ans, les émissions de gaz à effet de serre liées aux déchets ont fortement diminué grâce à l'optimisation de leur traitement et à l'augmentation des quantités triées et recyclées.



BILAN DE L'ADMINISTRATION





QUELQUES CHIFFRES CLÉS

- ▲ Livraison de **42** équipements Plan Climat depuis 2008
- ▲ **+ 32,4 ha** de nouveaux espaces verts depuis 2004
- ▲ Réduction de **15%** du parc de véhicules municipaux en 5 ans
- ▲ Réduction de **25%** de la consommation de papier depuis 2008

OBJECTIFS

Le Plan Climat de 2007 fixe les objectifs suivants pour l'Administration parisienne par rapport à l'année 2004 :

RÉDUIRE DE 30% LES ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE

Objectif 2020 : au maximum 188 300 tonnes eqCO₂ d'émissions.

RÉDUIRE DE 30% LA CONSOMMATION ÉNERGETIQUE

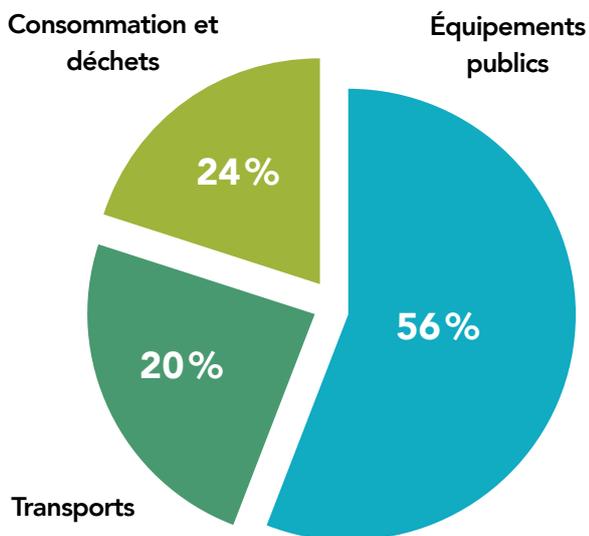
Objectif 2020 : au maximum 600 GWh d'énergie consommée pour les bâtiments, l'éclairage public et les véhicules municipaux.

UTILISER 30% D'ÉNERGIES RENOUVELABLES

Objectif 2020 : au minimum 180 GWh d'énergies renouvelables utilisées.

RÉSULTATS

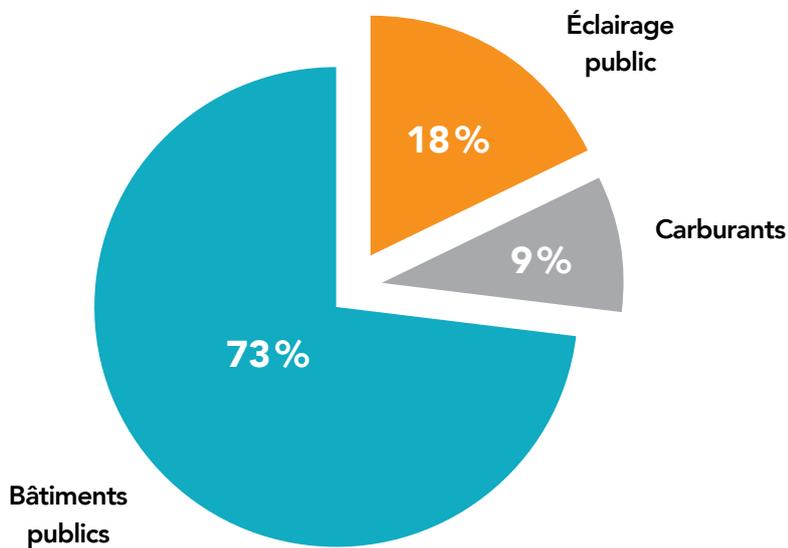
ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE



Les émissions de gaz à effet de serre de l'Administration parisienne ont **baissé de 3%** entre 2007 et 2011. Cette baisse a été modérée par la croissance de l'offre de services publics aux Parisiens (130 équipements supplémentaires). Les effets des mesures du Plan Climat seront surtout visibles à partir de 2012.

Bilan des émissions de gaz à effet de serre :
273 000 tonnes eqCO₂ en 2011

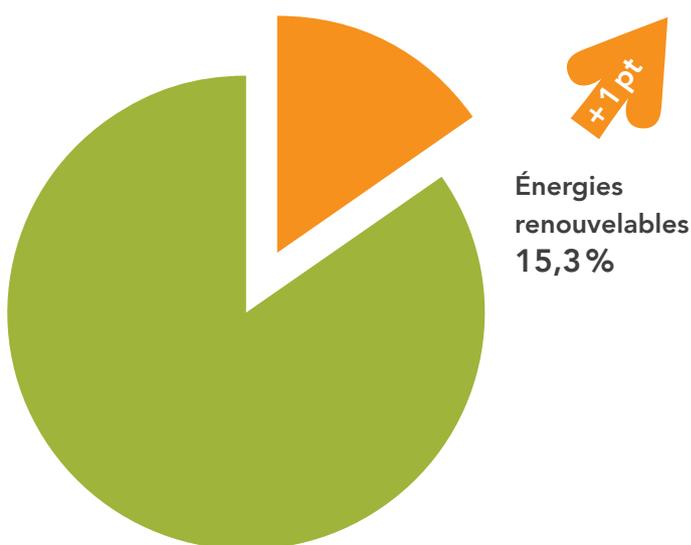
CONSOMMATION ÉNERGÉTIQUE



Facture énergétique :
895 GWh en 2011

La consommation énergétique de l'Administration parisienne a **baissé de 1 %** entre 2004 et 2011. Dans cet intervalle, le nombre d'équipements ainsi que les services de collecte des déchets et de nettoyage des rues ont beaucoup augmenté.

ÉNERGIES RENOUVELABLES



La part d'énergie consommée d'origine renouvelable a augmenté de **1 point** entre 2007 et 2011. Cette croissance s'explique par le recours croissant au réseau de chaleur urbain de la Ville qui permet de valoriser énergétiquement les déchets parisiens par incinération.



ÉQUIPEMENTS PUBLICS

CHIFFRES CLÉS

- ▲ L'Administration parisienne gère plus de **2 500** équipements publics dont **1 500** équipements de proximité.

IMPACT ENVIRONNEMENTAL

- ▲ Le secteur couvre :
 - **46%** des émissions de gaz à effet de serre de l'Administration (**soit 142 000 tonnes eqCO₂**),
 - **75%** de la consommation énergétique de l'Administration (**soit 677 GWh**).

ENJEUX

- ▲ Réduire l'impact environnemental des bâtiments municipaux.
- ▲ Développer l'offre de services publics pour les Parisiens.
- ▲ Favoriser le recours aux énergies renouvelables.

ACTIONS ENGAGÉES

DÉVELOPPER L'OFFRE DE SERVICES PUBLICS DURABLES POUR LES PARISIENS

- ▲ Construction de bâtiments aux standards « Plan Climat » : **+42 nouveaux équipements**.

ENTREPRENDRE DES TRAVAUX DE RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE

- ▲ Réalisation de Diagnostics de Performance Énergétique (DPE) : **1 763 DPE réalisés**.
- ▲ Rénovation des écoles : **chantier lancé en 2012 sur 100 écoles**.

INFLÉCHIR LE COMPORTEMENT DES USAGERS

- ▲ Sensibilisation aux éco-gestes dans les écoles : **2 700 enfants formés**.
- ▲ Intéressement des personnels de maintenance aux économies réalisées : **9% d'économies de chauffage en 5 ans au lieu des 5% prévus**.
- ▲ Campagne d'affichage de la consommation énergétique des bâtiments.
- ▲ Actions de Maîtrise de la Demande en Énergie (MDE) sur les bâtiments de l'Hôtel de Ville et des mairies d'arrondissement : **15% d'énergie économisée**.
- ▲ Formation des agents au Plan Climat : **6 000 agents formés**.

DÉVELOPPER LES ÉNERGIES RENOUVELABLES ET DE RÉCUPÉRATION

- ▲ Installation de panneaux solaires : **+11 000 m²** dont **3 500 m²** sur la **Halle Pajol** et **2 800 m²** sur le **stade Jean Bouin**.
- ▲ Développement de la géothermie : installation lors de la rénovation du cinéma **Louxor**.
- ▲ Développement de la récupération de chaleur : **installation sur l'école Wattignies**.
- ▲ Recours au réseau de chauffage urbain parisien : **39% de la consommation de chauffage**.



© Mairie de Paris

Centre sportif Pajol, 18^e

RÉSULTATS

HAUSSE DE 6% des émissions de gaz à effet de serre et de la consommation d'énergie depuis 2004. On constate depuis 2007 une stabilisation des émissions de gaz à effet de serre et de la consommation d'énergie due aux premières mesures du Plan Climat.

Ces résultats à la hausse s'expliquent par l'accroissement général du parc (+ 200 équipements) qui vient enrichir l'offre de services publics aux Parisiens.

▶ Dans le secteur des équipements publics, ces cinq premières années ont été consacrées avant tout aux expérimentations, le véritable changement des modes de fonctionnement et de consommation devant se mettre en place dans les prochaines années. Les premiers effets des actions du Plan Climat ne seront donc visibles qu'à partir de 2014, mais une baisse relative des émissions de gaz à effet de serre et de la consommation énergétique à parc constant est d'ores et déjà observable. Les enjeux climatiques et énergétiques sont désormais pleinement intégrés aux processus décisionnels de la Ville de Paris.



© J.B. Guillard - Mairie de Paris

Pont d'Arcole, 4^e

ÉCLAIRAGE PUBLIC

CHIFFRES CLÉS

- ▲ **341 000** foyers d'éclairage public illuminent **1 700 km** de voirie et **304** sites et monuments parisiens.

IMPACT ENVIRONNEMENTAL

- ▲ L'éclairage public couvre :
 - **6%** des émissions de gaz à effet de serre de l'Administration (**soit 15 000 tonnes eqCO₂**);
 - **16%** de la consommation énergétique de l'Administration (**soit 141 GWh**).

ENJEUX

- ▲ Réduire l'impact environnemental de l'éclairage public.
- ▲ Maintenir le niveau d'éclairage des rues parisiennes.
- ▲ Mettre en valeur les monuments parisiens.
- ▲ Favoriser le recours aux énergies renouvelables.

ACTIONS ENGAGÉES

AMÉLIORER LA GESTION ET LA MAINTENANCE DES ÉQUIPEMENTS

- ▲ Remplacement des sources d'éclairage les plus énergivores.
- ▲ Réduction de la durée de l'éclairage public en l'adaptant à la luminosité ambiante : **4 100 heures / an d'éclairage**.
- ▲ Arrêt des illuminations à **minuit**.
- ▲ Encouragement des commerçants à utiliser des installations basse consommation pour les illuminations de fin d'année : **opérations « Paris illumine Paris »**.

CONSOLIDER LES ENGAGEMENTS PRIS

- ▲ Contractualisation des engagements du Plan Climat pour l'éclairage public : signature du **Marché de Performance Énergétique** en juillet 2011 permettant de réduire de **30%** la consommation énergétique d'ici 2020.



© M. Verhille - Mairie de Paris

Pont des Arts, 6^e

RÉSULTATS

BAISSE DE 8% des émissions de gaz à effet de serre et de l'énergie consommée depuis 2004.

Les émissions de gaz à effet de serre ont diminué de 1 300 tonnes eqCO₂.

L'objectif du Plan Climat est de diminuer la consommation énergétique de 42 GWh en 2020. Cette consommation a été réduite de 12 GWh entre 2004 et 2011.

Une part d'énergies renouvelables de 15% en 2011.

Elle dépend de la proportion d'électricité d'origine renouvelable dans les contrats de fourniture d'énergie de la Ville.

►► Les premiers résultats sur le secteur de l'éclairage public sont encourageants. La difficulté réside dans l'équilibre entre la réduction de l'empreinte carbone de l'activité et le maintien d'un niveau d'éclairage à l'image du rayonnement de la capitale. L'atteinte des objectifs fixés par le Plan Climat à l'horizon 2020 est désormais garantie par la contractualisation des engagements dans le Marché de Performance Énergétique de l'éclairage public.



TRANSPORTS

CHIFFRES CLÉS

- ▲ La flotte municipale comprend près de **4 000 véhicules** utilisés pour le déplacement des agents, des marchandises et des engins chargés de la collecte des déchets et du nettoyage des rues.

IMPACT ENVIRONNEMENTAL

- ▲ Les transports couvrent:
 - **19%** des émissions de gaz à effet de serre de l'Administration (**soit 53 000 tonnes eqCO₂**);
 - **9%** de la consommation énergétique de l'Administration (**soit 76 GWh**).

ENJEUX

- ▲ Favoriser l'usage de véhicules moins émissifs.
- ▲ Garantir le service de collecte des déchets et de nettoyage des rues.
- ▲ Optimiser les livraisons de l'Administration.
- ▲ Faciliter les trajets domicile-travail des agents.

ACTIONS ENGAGÉES

ENGAGER UNE DÉMARCHE GLOBALE

- ▲ Adoption du **Plan de Déplacement de l'Administration Parisienne en 2011** : baisse de 43% des émissions de gaz à effet de serre et de 30% de la consommation de carburant d'ici 2020.

RATIONALISER LA FLOTTE DE VÉHICULES MUNICIPAUX

- ▲ Optimisation du parc : **-10% de véhicules entre 2007 et 2009 et -6% entre 2011 et 2012.**
- ▲ Achat de véhicules moins émissifs (hybrides, électriques) : **49 berlines hybrides en 2011.**
- ▲ Développement de l'autopartage : **7 sites concernés soit 40 véhicules partagés.**

AGIR SUR LES COMPORTEMENTS ET LA CONDUITE

- ▲ Formations à l'éco-conduite : **32 chauffeurs de personnalités formés en 2011.**
- ▲ Remboursement de l'abonnement **Vélib'** depuis 2007.
- ▲ Promotion du vélo : location de **180 vélos de service.**

FAVORISER LE RAPPROCHEMENT DOMICILE-TRAVAIL

- ▲ Création de bourses de mutation interne : **30 éboueurs concernés par an.**

DÉMATÉRIALISER LES ÉCHANGES INTERNES

- ▲ Mise en place d'un logiciel de traitement du courrier réduisant le déplacement des navettes courrier.
- ▲ Équipement des directions en matériel de visioconférence.

INCITER LES FOURNISSEURS À ADOPTER UNE LOGISTIQUE ÉCO-RESPONSABLE

- ▲ Inclusion de critères environnementaux dans les marchés : **21%** de marchés concernés en 2011.



© M. Verhille - Mairie de Paris

Tramway T3, 20^e

RÉSULTATS

BAISSE DE 2% des émissions de gaz à effet de serre depuis 2004.

- ▶ Les premières actions engagées à l'occasion du Plan Climat sont désormais portées par le Plan de Déplacement de l'Administration Parisienne. Trois champs de travail prioritaires se dessinent d'ici 2020 : la rationalisation du parc de véhicules municipaux, l'optimisation des déplacements professionnels et la gestion des livraisons au sein de la Ville de Paris. Un travail collaboratif s'établit entre les différentes directions pour aboutir aux engagements du Plan Climat à l'horizon 2020.



CONSOMMATION ET DÉCHETS

CHIFFRES CLÉS

- ▲ Chaque année, l'Administration parisienne sert **29 millions** de repas, utilise **214 000** ramettes de papier et produit **12 800** tonnes de déchets.

IMPACT ENVIRONNEMENTAL

- ▲ La consommation et les déchets couvrent **20%** des émissions de gaz à effet de serre de l'Administration (**soit 63 000 tonnes eqCO2**). **90%** de ces émissions sont issues de l'alimentation.

ENJEUX

- ▲ Améliorer la politique d'achats de la Ville de Paris.
- ▲ Réduire le volume de déchets produits par les activités de la Ville de Paris.
- ▲ Promouvoir une alimentation durable dans les cantines et les restaurants administratifs.

ACTIONS ENGAGÉES

DÉVELOPPER UNE POLITIQUE D'ACHATS RESPONSABLES

- ▲ Création en 2009 de la direction des achats : **1 300 marchés suivis en 2011**.
- ▲ Diffusion de la **Charte de l'achat responsable**.
- ▲ Sensibilisation des acheteurs : **7 ateliers de formation**, 2 appels à compétences lancés, 112 intentions d'achat diffusées.
- ▲ Accompagnement des fournisseurs (**114 marchés fournisseurs ciblés**, 32 études de marché, 8 réunions d'information...).
- ▲ Dotation vestimentaire durable : produits issus du **commerce équitable**, achat de tissus **recyclés et recyclables**.

RENFORCER LE PLAN D'ALIMENTATION DURABLE

- ▲ **Près de 17% d'alimentation durable** (bio, Label Rouge, Marine Stewardship Council) dans la restauration collective de la ville de Paris en 2011.
- ▲ **Près de 30% d'alimentation durable** dans les crèches municipales.
- ▲ Réduction des émissions d'un repas moyen : **- 11% depuis 2009**.

RESPONSABILISER LES POLITIQUES DE CONSOMMATION

- ▲ Dématérialisation des conseils municipaux : **- 13 millions de papiers par an**.
- ▲ Dématérialisation des procédures administratives.
- ▲ Réduction des impressions bureautiques : **- 25% de la consommation de papier en 2011**.



RÉSULTATS

 **BAISSE DE 10%** des émissions de gaz à effet de serre depuis 2004.

- ▶▶ Avec la création de la direction des achats, la Ville de Paris s'est dotée d'une structure transversale pour la gestion des marchés publics. Celle-ci veille au respect de critères environnementaux lors de la passation des marchés afin de maîtriser l'empreinte écologique des activités de l'Administration. Le Plan d'alimentation durable a permis d'introduire progressivement le bio dans les repas servis par la Ville de Paris ; son action doit désormais être renforcée via une structuration plus importante des filières agricoles bio de la région. La réduction des consommations de papier a posé les premiers jalons d'une véritable culture anti-gaspillage que la Ville de Paris développera tout au long des prochaines années.

+ ET DEMAIN...

L'adoption du Plan Climat en 2007 témoigne de l'engagement de la Ville de Paris en matière de lutte contre le dérèglement climatique. Précurseur, ce Plan a fixé des objectifs audacieux pour assurer la **transition énergétique** et **maîtriser les émissions de gaz à effet de serre du Territoire parisien**.

Cinq années se sont écoulées depuis l'adoption du Plan et à l'heure du premier bilan, les résultats encourageants mettent en évidence la nécessité de maintenir l'effort initial et de le renforcer en lien avec l'échelle plus globale de la **métropole**. Au cours de ces 5 années, le Plan Climat de Paris a été porteur d'innovations et d'expérimentations. Il doit désormais franchir un nouveau cap et s'inscrire dans plus d'**opérationnalité** pour démultiplier les passages à l'acte.

C'est là tout l'enjeu de l'actualisation du Plan Climat de 2012. Elle permettra de réaffirmer les engagements de 2007 et de décrire le **chemin critique** permettant à Paris de relever le défi auquel la Ville s'est préparée, en partenariat avec les grands acteurs du Territoire. Le Plan Climat fait ainsi peau neuve et change de forme ; en plus d'un document général décrivant les **grandes orientations** à 2020, il comprend désormais une feuille de route par acteurs sous la forme de **cahiers opérationnels** et des **cahiers plus stratégiques** sur les thèmes de l'adaptation et de l'énergie.



La Seine et le Pont-Neuf, 1^{er}, Exposition + 2°C Paris s'invente



© Y. Gouvil et C. Leroux, collectif et alors - Mairie de Paris

Le quai des Grands Augustins inondé, 6^e, Exposition +2°C Paris s'invente

MAIRIE DE PARIS

DIRECTION DES ESPACES VERTS
ET DE L'ENVIRONNEMENT

AGENCE D'ÉCOLOGIE URBAINE

TOUTE L'INFO
au 3975* et
sur **PARIS.FR**

*Prix d'un appel local à partir d'un poste
fixe sauf tarif propre à votre opérateur